

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4755 - VENDREDI 17 MAI 2024

TRANSPORT AÉRIEN

Reprise des vols domestiques d'ECAir



La compagnie aérienne nationale Equatorial Congo Airlines (ECAir) a repris hier avec les vols domestiques. C'est le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, qui a lancé le vol inaugural au départ de Brazzaville à destination de Pointe-Noire, la capitale économique, avec près de 100 passagers à bord du Boeing 737 700, en compagnie de son collègue chargé de la Coopération internationale et du Partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso.

Page 3

COOPÉRATION

Moscou et Beijing resserrent leurs liens



Le président russe Vladimir Poutine rencontre son homologue chinois Xi Jinping à Pékin, en Chine, le 16 mai 2024, sur cette image prise à partir d'une vidéo diffusée en direct. © Kremlin.ru via Reuters

Le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, est arrivé hier à Beijing dans le cadre d'une visite d'Etat de 48 heures. Il a eu des entretiens avec son homologue chinois, Xi Jinping, au Grand Palais du peuple. Le chef de l'Etat chinois a indiqué que « la Chine est prête à travailler avec la Russie pour soutenir l'équité et la justice dans le monde ».

Page 8

EDITORIAL

Déferlement

Page 2

FONCTION PUBLIQUE

Des disparités au niveau du fichier des finances

La Banque mondiale a remis, le 15 mai, au gouvernement le Système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat qui a permis de déceler des disparités au niveau du fichier des finances.

« Nous avons, en termes d'actifs au niveau des finances, plus de 50000 agents contre plus de 60 000 qui perçoivent leur salaire, soit une différence d'environ 10 000 fonctionnaires », a expliqué le di-



Les officiels au premier plan/Adiac

recteur des opérations internationales de la Société de l'informatique, de manage-

ment et de communication, Ethmane Hamam Fall.

Page 5

AFRIQUE CENTRALE

Concrétiser les projets d'interconnexion électrique

Le nouveau président du Comité de direction du Pool énergétique d'Afrique centrale (PEAC), Rui Pereira Do Amaral Gourgel, s'est engagé, au cours d'une visite de travail à Brazzaville, à relancer les projets régionaux d'interconnexion des ré-

seaux électriques en vue d'améliorer l'accès à l'électricité dans les pays membres. Il s'agit de sa première visite depuis son installation, en février dernier, dans la capitale congolaise qui abrite le siège du PEAC.

Page 16

ÉDITORIAL

Déferlement

Les revendications et appels à manifester contre l'insécurité, le manque d'eau et d'électricité ou encore la mauvaise gouvernance via les réseaux sociaux, canaux désormais les plus souvent utilisés pour dénoncer une situation, défilent, se succèdent voire se multiplient sur la toile. Ce déferlement doit interpeller les pouvoirs publics.

Encore appelés nouveaux médias, ces moyens de communication incitent à la dépravation des mœurs. Ils constituent aujourd'hui un danger permanent dans la mesure où ils accélèrent la diffusion sans aucun filtre des messages les plus pernicieux sinon séditieux n'importe où et n'importe comment à partir d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur.

Conséquences certes de l'évolution technologique, l'utilisation de ces réseaux peut s'expliquer, en partie, par le fait que chaque individu a désormais une caisse de résonance à sa disposition. Qu'il s'agisse de protester pour des sujets d'intérêt général touchant à la vie de la population ou à la bonne marche de la nation. D'où la nécessité de mettre en œuvre des mécanismes d'encadrement.

Ainsi, la campagne « Être un citoyen en ligne », initiée par le Conseil supérieur de la liberté de communication pour encourager l'adoption des comportements responsables dans la publication et le partage des contenus sur les réseaux sociaux, vient à point nommé. Impliquant aussi bien les citoyens congolais, les étrangers vivant au Congo, les confessions religieuses et les acteurs politiques, cette sensibilisation devra cependant être soutenue au plus haut niveau de l'Etat pour être efficace.

Cependant, outre l'application des sanctions réglementaires et pénales, informer le plus grand nombre de personnes, en particulier les jeunes, sur les dangers des réseaux sociaux est l'idéal.

Les Dépêches de Brazzaville

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Démarrage des travaux sur le tronçon Madingou-Boko Songo

Les travaux de la route Madingou-Boko Songo et du carrefour Nkengué-Mfouati, officiellement lancés, vont permettre l'accès facile vers le Centre d'insertion d'Aubeville et soulager en même temps la population qui éprouvait de sérieuses difficultés à acheminer les produits de ses récoltes vers d'autres localités du pays.



L'état de la route avant le lancement des travaux/DR

A mesure que le projet de la réhabilitation et la construction du site d'Aubeville avançait, la nécessité d'entretenir la voie d'accès s'imposait. L'appel lancé par le ministre de la Jeunesse a été entendu. Les travaux ont été officiellement lancés par Hugues Ngouélondélé pour un coût global de 242 211 156 FCFA, et pour une durée prévisionnelle de cinq mois sur Madingou- Boko Songo, et de quatre mois sur le carrefour Nkengué-Mfouati. «La nature des travaux se présente ainsi : dégagement des emprises sur 90 km, traitement des bourniers, aménagement de la plateforme, rechargement des rondes et pentes abimées, entretien des ouvrages

existants, couronnement à la litérite de certaines sections », a expliqué le maître d'œuvre. Les travaux sont réalisés par la société chinoise Soremi SA. La route, a expliqué son directeur, contribue au développement durable de l'économie locale.

«Un dicton chinois dit: pour devenir riche, il faut d'abord bien faire la route. La réhabilitation de cette route améliorera considérablement l'accessibilité du tronçon Madingou-Boko Songo, réduira le temps de déplacement et contribuera au développement durable de l'économie locale. Nous assumons activement notre responsabilité sociale en aidant les autorités de toutes les ma-

nières possibles », a expliqué son directeur. « Nous sommes fiers du lancement des travaux. La population est soulagée car elle attendait vraiment cette activité », a souligné Fortuné Mpouela, maire de Madingou.

Le fait que la route est défectueuse, a expliqué Rigobert Maboundou, l'un des fils de la localité, handicape la sortie des produits qui sont déjà récoltés par la population. « C'est un grand bonheur de savoir que la population va retrouver son allant d'antan avec la possibilité de pouvoir non seulement cultiver mais aussi transférer ses produits vers les marchés de consommation », a-t-il fait savoir

James Golden Eloué

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

TRANSPORT AÉRIEN

ECAir reprend ses vols domestiques

La compagnie aérienne nationale du Congo, ECAir, a lancé le 16 mai à Brazzaville son vol inaugural à destination de Pointe-Noire, en présence de sa directrice générale, Fatima Beyina Moussa, et des ministres des Transports et de la Coopération. Ce vol, avec près de 100 passagers, témoigne de la relance des activités de la société mise en arrêt en 2017 pour des raisons économiques.



Denis Christel Sassou Nguesso et Honoré Sayi devant la presse/Adiac

« Je voudrais, en ce jour, saluer la coopération entre notre pays, le Congo, et la République populaire de Chine, grâce à qui nous avons la société Avic qui a fourni des efforts pour permettre au moteur d'être remis en état. Elle nous a permis d'obtenir ensuite le certificat de navigabilité aérienne pour lancer ce vol inaugural aujourd'hui », a déclaré le ministre de la Coopération et du Partenariat

public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso.

Les passagers peuvent désormais réserver leurs billets et voyager vers Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo, ces trois destinations domestiques retenues pour l'heure. La compagnie aérienne nationale Equatorial Congo Airlines (ECAir) assurera trois rotations quotidiennes entre Brazzaville et Pointe-Noire, et deux rotations hebdomadaires entre Brazzaville et Ol-

lombo.

Fidèle à son marketing hybride, outre les agences de voyages agréées et les bureaux ECAir, la société a vite renoué avec la réservation et l'achat des billets en ligne à travers l'adresse www.flyecair.com, et sur l'application mobile Fly ECAir. Les prix d'un billet aller simple de Brazzaville à Pointe-Noire est de 40 000 FCFA minimum, tandis que celui de Brazzaville à Ollombo, dans les Plateaux,

est à partir de 42 000 FCFA.

La reprise d'ECAir est une bonne nouvelle pour la connectivité aérienne du Congo où le transport aérien est essentiel. « Nous devons aussi saluer les techniciens d'Ethiopian qui ont œuvré à ce que ce vol inaugural se fasse. Le chef de l'Etat nous a instruits de ce que cette situation soit résolue. C'est un défi car il était tout à fait normal que cette compagnie reprenne service, parce qu'un pays qui dispose autant d'infrastructures aéroportuaires doit avoir sa compagnie locale. Celle-ci doit commencer par desservir notre propre pays avant d'envisager l'international », a souligné le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi.

Selon son Conseil d'administration, ECAir a obtenu le Certificat de transport aérien après avoir satisfait à toutes

les exigences réglementaires nationales et internationales. La compagnie a également respecté celles de l'Agence nationale de l'aviation civile, qui elle-même travaille selon les standards de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Le ministre Denis Christel Sassou Nguesso a souligné l'importance du partenariat stratégique entre le Congo et la Chine, à travers lequel la société chinoise Avic a d'ores et déjà lancé les travaux de construction du Centre de maintenance des aéronefs à Brazzaville, dans le processus de relance de la société ECAir. De ce partenariat qui sera approfondi lors de la 11e grande commission mixte entre les deux pays prévue du 26 au 27 juin prochain, ECAir devra obtenir trois avions qui vont étoffer sa flotte d'ici à septembre prochain, a annoncé le ministre de la Coopération.

Quentin Loubou

ACTIVITÉ AGRO-PASTORALE

Relance du centre agricole kimbanguiste de Ngobana

La cérémonie de relance du Centre agricole kimbanguiste de Ngobana, dans les encablures de Gamboma, département des Plateaux, s'est déroulée en présence du sous-préfet, Marcel Eboki; du député de la deuxième circonscription électorale de Gamboma, Antoine Bien aimé Obam Ondon du président délégué du collège exécutif national de l'Église kimbanguiste, au Congo, le révérend Brice Voltaire Etou Obami; et de quelques responsables ecclésiastiques.

Le Centre agro-pastoral de Ngobana a été lancé par son éminence Joseph Diangienda Kuntima, premier chef spirituel et représentant légal de l'église de Jésus Christ sur la terre par son envoyé spécial Simon Kimbangu, pour accompagner le Plan quinquennal 1982-1986, initié par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso. Malheureusement, quelques temps après son lancement, ce centre a connu des difficultés jusqu'à ce qu'il soit mis en veilleuse pendant 36 ans.

Dans son mot circonstance, le directeur national de la Fondation Simon Kimbangu, Arnel Etou Alali, a signifié que c'est depuis quelques mois et sur instruction de sa dignité Simon Kimbangu Kiangani, que cette fondation, qui est l'interface socio-économique de l'église de Jésus Christ sur la terre, par son envoyé spécial Simon Kimbangu, et la coordination des activités agro-pastorales en République du Congo, s'est engagée à relancer les activités du centre agro-pastoral de Ngobana. « Nous lançons officiellement la saison 2 test en ce jour, avec 50 hectares de spéculations associées, telles que le manioc, le haricot et la patate douce. En effet, il a été dit par le président de la



Le président délégué du collège exécutif national de l'église kimbanguiste au Congo, entouré du sous-préfet et du député de Gamboma/DR République, chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso, garant de la nation, grand bâtisseur des projets agro-pastoraux au Congo, qu'«un peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme n'est pas un peuple libre» », a-t-il déclaré. Pour lui, il n'y a pas vie possible à ceux qui n'agiront pas, seul le travail transforme les idées en richesse.

L'agriculture, une issue pour la diversification de l'économie nationale

Depuis 2021, a-t-il précisé, le chef de l'État ne cesse de demander au peuple congolais de se diriger vers des activités agro-pastorales qui sont des bases fondamentales des

pays développés et des pays en voie de développement. « Après la réussite du centre pilote de Kounzoulou, aujourd'hui agro-industriel, nous voici à Ngobana, mais pourquoi cette détermination ? On dit souvent, "le ventre affamé n'a point d'oreilles". Celui qui a l'alimentation dirige le monde. Nous savons tous que la famine est à nos portes chaque seconde, chaque minute et chaque heure. Nos ménages souffrent. La seule voie c'est de s'accrocher aux instructions du chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso, qui nous aidera à atteindre l'autosuffisance alimentaire », a souligné Arnel Etou Alali.

Pour sa part, le sous-préfet de Gamboma s'est réjoui de voir comment les Kimbanguistes accompagnent la vision du président de la République, dans son programme de société « Ensemble poursuivons la marche ». « Cette activité est la mise en œuvre du mot d'ordre cher à notre président de la République, Denis Sassou N'Gusso, qui apprécie à sa juste valeur les activités agro-pastorales ». Dans son programme, au chapitre III concernant le développement soutenu de l'agriculture au sens large, il écrit : « Le choix de mettre avant l'agriculture est justifié par le fait qu'il est le plus sûr moyen

de lutter efficacement à la fois contre le chômage, la pauvreté ». En homme visionnaire, il ne cesse d'inciter ces derniers à la pratique généralisée de l'agriculture, seule issue pour conduire à la diversification de l'économie nationale.

Après les allocutions, s'en est suivie la mise en terre de la bouture de manioc et des semences de maïs tour à tour par le sous-préfet de Gamboma, le député de la deuxième circonscription électorale de Gamboma, le président délégué du collège, ainsi que bien d'autres autorités ecclésiastiques. Un rituel traditionnel a été exécuté par les chefs de terre pour solliciter aux ancêtres de rendre non seulement la terre productive mais aussi d'assurer la protection de cette zone contre toute mauvaise attaque.

Le député de la deuxième circonscription électorale de Gamboma, Antoine Bien Aimé Obam Ondon, a indiqué que l'église kimbanguiste devient un modèle dans le travail de la terre. Il a rassuré les producteurs du soutien des autorités politiques de Gamboma. La cérémonie a été agrémentée par l'animation de la fanfare kimbanguiste. A la fin, le cortège de la délégation s'est ébranlé à la paroisse kimbanguiste de Gamboma.

Bruno Zéphirin Okokana

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

SELECTION DE CABINETS DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE L'AUDIT ELECTRIQUE DE TROIS (03) IMMEUBLES AU PROFIT DE LA BANQUE POSTALE DU CONGO

AVIS N° : OPH/002/05/2024/

AUTORITE CONTRACTANTE : BANQUE POSTALE DU CONGO

- Le Cabinet **Quantico RH** a été mandaté par la Banque Postale du Congo pour conduire le processus de sélection d'un (01) cabinet spécialisé pour la réalisation de l'audit électrique de trois (03) de ses bâtiments.
- Les prestations relatives au présent marché sont en un (01) lot et consiste en la réalisation de l'**audit électrique de trois (03) immeubles au profit de la Banque Postale du Congo**.
De manière spécifique, dans la réalisation de sa mission d'audit électrique, le cabinet sera chargé de :
 - Examiner les notes techniques éventuelles ;
 - Examiner les plans et schémas ;
 - Analyser la documentation technique ;
 - Examiner les installations sur sites ;
 - Procéder à des essais ;
 - Prendre des mesures ;
 - Assister le maître d'ouvrage délégué lors de la phase d'appel d'offres pour la sélection d'entreprises ;
 - Suivre les travaux à exécuter avec les entreprises sélectionnées, etc.
- Le délai de réalisation de ladite mission est de trente (30) jours calendaires.

Le cabinet **Quantico RH** invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel et du matériel à affecter à la mission). Les candidats doivent également fournir en plus, mais ne se limitent pas aux documents suivants :

- L'enregistrement légal de l'entreprise ;
- L'immatriculation au Registre du Commerce ;
- Le Numéro d'Identification Unique (NIU) ;
- L'attestation de domiciliation bancaire.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 50 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

- Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
- Une liste des candidats au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par le cabinet **Quantico RH**. Cette liste restreinte ne doit contenir que des candidats de nationalité congolaise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis.
- Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de "sélection fondée sur la qualité et sur le coût" (SFQC).
- Si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, le cabinet **Quantico RH** peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où le cabinet **Quantico RH** contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.
- La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du consultant/cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations (Audit/Ingénierie électrique de bâtiments) et disposer d'au moins dix (10) années d'existence.	[10]	Elément montrant que le consultant/cabinet/firme intervient dans le domaine des prestations intellectuelles 05 points . Disposer d'au moins dix (10) années d'existence. 5 points à raison de : [10 ans et plus] = 05 points ; [moins de 10 ans à 5 ans] = 03 points ; [moins de 5 ans] = 01 point .	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts.
2. Nombre d'expériences générales du consultant/cabinet/firme dans le domaine (Au moins deux (02) missions générales dans le domaine des études de système électrique de bâtiments) au cours des cinq (05) dernières années, à compter de 2019.	[20]	10 points par mission justifiée.	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).
3. Nombre d'expériences du consultant/cabinet/firme dans le domaine de l'audit électrique des bâtiments (03 missions spécifiques) au cours des dix (10) dernières années, à compter de 2014.	[45]	15 points par mission justifiée.	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).
4. Organisation technique et managériale du consultant/cabinet/firme.	[05]	Organisation technique 3 points .	Note de présentation du Cabinet et organigramme de

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
		Organisation managériale 2 points .	structure.
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission.	[14]	<ul style="list-style-type: none"> Un (01) chef de mission : en continu pendant la période de la mission, Ingénieur en Electricité/Génie Electrique ou Master en Electricité BAC+5, ayant au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles avérées dans le domaine des études, contrôle technique des travaux d'électricité bâtiment ou audit électrique de bâtiment : 05 points. Deux (02) techniciens supérieurs avec une formation en Electricité (BAC + 3) ayant au moins sept (07) ans d'expériences professionnelles avérées dans le domaine des études, contrôle technique des travaux d'électricité bâtiment ou audit électrique de bâtiment : 03 points X 2 soit 06 points. Un (01) technicien supérieur avec une formation en Electricité (BAC + 3) ayant au moins sept (07) ans d'expériences professionnelles avérées dans le domaine des études, contrôle technique des travaux de sécurité incendie dans les bâtiments : 03 points. NB : Toute proposition de personnel non accompagnée de justificatif de diplôme donne droit à la moitié des points destinés à ce profil.	Liste du personnel et copie simple des diplômes.
6. Liste du matériel et logiciel de dimensionnement à affecter à la mission.	[06]	<ul style="list-style-type: none"> Contrôleur d'installation CA6116 avec piquets : 01 point Testeurs de prises de courant : 01 point Appareils photo numérique : 01 point Thermomètre (mesure de température ambiante) : 01 point Logiciel de dimensionnement EcoStruxure Power Design -Ecodial : 01 point CANECO-BT : 01 point 	Liste du matériel et copie simple des factures d'achat.
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est de "80/100" et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant/cabinet/firme ayant réalisé le plus de missions spécifiques sera privilégié.

- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires les jours ouvrables au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **Quantico RH, Avenue de deuxième régiment blindé, camp Clairon, face à l'école militaire des cadets Général Leclerc immeuble ESSEBO 1er étage, Tel. : +242 06 477 70 20 / 05 578 78 43/06 930 49 01, Brazzaville, République du Congo, et aux heures suivantes du lundi au vendredi de 09H00 à 16H00 (GMT +1).**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestations d'intérêts dûment signée par le candidat.

- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB, contenant la version scannée de l'offre soumise (version signée, cachetée et datée) sous format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Quantico RH, Avenue de deuxième régiment blindé, camp Clairon, face à l'école militaire des cadets Général Leclerc immeuble ESSEBO 1er étage, Tel. : +242 06 477 70 20 / 05 578 78 43/06 930 49 01, Brazzaville, République du Congo, au plus tard le mardi 11 juin 2024 à 15 heures précises (GMT +1)**. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Cabinet Quantico RH, Avenue de deuxième régiment blindé, camp Clairon, face à l'école militaire des cadets Général Leclerc immeuble ESSEBO 1er étage, Tel. : +242 06 477 70 20 / 05 578 78 43/06 930 49 01, Brazzaville, République du Congo, le mercredi 12 juin 2024 à 10 heure 30 minutes (GMT +1)**.

- Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires aux adresses mail ci-dessous : info@quanticorh.com et info@quanticorh.net

La Directrice Générale du cabinet Quantico RH



Madame Mame Bambi NDIAYE DIA

II. LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

Insérer Nom du Candidat]
Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

Monsieur /Madame le [indiquer Nom de l'Autorité Contractante]

Monsieur le [indiquer Nom de l'Autorité contractante],
Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].
Notre dossier de candidature comprend :

- la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

- la note de présentation du consultant/cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- le registre de commerce /les statuts /le Numéro d'Identification Unique (NIU) /L'attestation de domiciliation bancaire ;
- les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)] ;
- la liste du personnel professionnel et du matériel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes et facture d'achat etc. ;

Veuillez agréer, Monsieur /Madame le [indiquer le nom du représentant de l'Autorité contractante], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet)
Nom et Prénoms.

FONCTION PUBLIQUE

Des disparités au niveau du fichier des finances

La Banque mondiale a officiellement remis, le 15 mai, au gouvernement congolais le Système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat (Sighré) qui a permis, entre autres, de déceler des disparités au niveau des fichiers des finances.

Le directeur des opérations internationales de la Société de l'informatique de management et de communication (Simac), Ethmane Hamam Fall, qui a élaboré ce système a mis à la disposition de l'Etat congolais quelques données qui appellent à une analyse sérieuse de la situation. En effet, analysant le fichier du recensement mis à sa disposition par les finances, la Simac a constaté que plus de 60 000 personnes sont payées chaque mois contre plus de 50 000 recensées. « Nous avons, en termes d'actifs, plus de 50 000 contre plus de 60 000 qui perçoivent leurs salaires, soit une différence d'environ 10 000 agents. Des matricules recensés qui sont payés sans être sur le fichier des finances sont estimés à dix mille », a révélé Ethmane Hamam Fall.

Selon lui, il y a également 180 agents recensés qui ne se trouvent pas dans le fichier des finances. Le Sighré a aussi détecté plus de 3000 personnes utilisant le matricule en double, c'est-à-dire partageant le même matricule dont 2800 portent les mêmes noms et prénoms et 300 des mêmes matricules avec des noms différents. Le système a aussi révélé que 1300 agents de

l'Etat appelés à faire valoir leurs droits à la retraite depuis sont toujours actifs, au mépris des textes en vigueur. De même, il y a des fonctionnaires qui ne sont pas avancés depuis 2010.

Des informations mises à la disposition du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, qui sait à quoi s'en tenir. « Nous pouvons affirmer, avec force, qu'avec l'implémentation du Sighré, les lenteurs administratives dans le traitement des dossiers de carrières des agents civils de l'Etat ainsi que les nombreux maux et antivaleurs qui ont pu être imputés à la Fonction publique seront désormais, dans la mémoire collective, comme un lointain souvenir. Le Sighré vient nous projeter inéluctablement vers l'aboutissement tant attendu du fichier unique fonction publique/solde/ caisses de retraite », a-t-il déclaré, en réceptionnant le système conçu avec l'appui de la Banque mondiale.

Selon lui, la remise officielle du Sighré augure d'une gestion administrative nouvelle, moderne et futuriste, faisant ainsi entrer l'administration congolaise dans l'ère de la modernité. « A vous mes chers collaborateurs,



Les officiels au premier plan Adiac

le Sighré, comme vous l'avez toujours clamé, arrive à point nommé pour créer les conditions les plus idoines d'accomplissement aisé de vos missions. 2024 sera pour la Fonction publique l'année d'implémentation de cet outil de gestion des ressources humaines de l'Etat. Il vous revient donc d'en faire bon usage au grand bénéfice de nos usagers », a exhorté Firmin Ayessa.

Le Sighré est mis en œuvre dans le cadre du Projet des réformes intégrées du secteur public, financé par la Banque mondiale qui avait signé en juin 2017 un accord de prêt avec

la République du Congo d'un montant de 40 millions de dollars. L'objectif du projet clos le 31 décembre 2023 était d'améliorer la gestion des ressources publiques hors pétrole et la redevabilité en République du Congo.

Rappelant les différentes réalisations menées dans le cadre de ce projet, la représentante de la Banque mondiale au Congo, Louise Pierrette Mvono, a indiqué que ces actions viennent soutenir et compléter les réformes des finances publiques et celles relatives aux investissements publics dans le contexte d'adoption du bud-

get programme en vigueur depuis janvier 2024. « Il y a des projets qui n'atteignent pas leurs résultats. Comme vous avez pu le voir, celui-ci a non seulement atteint les résultats, mais il est également porteur d'espoir pour la Fonction publique congolaise. C'est donc avec beaucoup de fierté que nous vous rendons ce livrable aujourd'hui », a-t-elle déclaré, réaffirmant la volonté du groupe de la Banque mondiale de poursuivre et de consolider son partenariat avec le Congo pour soutenir une gouvernance résiliente.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Brazzaville veut mieux au baccalauréat



« J'ose croire que le département scolaire de Brazzaville ne sera pas la dernière au baccalauréat. Nous allons continuer à travailler après le baccalauréat blanc en faisant la remédiation et en corrigeant quelques insuffisances constatées çà et là », a indiqué le directeur départemental de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Alain Claude Danguouama, lors de sa descente dans quelques établissements de la capitale pendant les épreuves du "bac blanc" qui se sont déroulées normalement.

Le département scolaire de Brazzaville a, en effet, intérêt à remonter la pente au baccalauréat officiel dont les épreuves sont prévues du 18 au 21 juin. Depuis quelques années déjà, Brazzaville ne parvient pas à se faire une place dans le carré d'as au baccalauréat qui reste dominé par les départements de l'arrière-pays. Lors de la session de 2023, le département scolaire de Brazzaville a occupé la dixième place, sur douze, avec un taux de réussite de 43,81 %. Une performance légèrement améliorée comparée à celle de 2022 où le taux de réussite était de 40,94 %.

Le directeur départemental de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de Brazzaville estime que la remédiation prévue à l'issue des épreuves du "bac blanc", permettant de rectifier le tir, donnera un coup de pouce aux candidats qui représenteront le département au baccalauréat officiel. Au "bac blanc", le département scolaire de Brazzaville a présenté 30 431 candidats, soit 16 631 pour les écoles publiques et 13 800 pour les écoles privées.

Rominique Makaya

CENTRE TECHNIQUE D'IGNIÉ

Pascal Blin séduit par la qualité de l'ouvrage

Le nouveau directeur technique national de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a visité, le 15 mai, le Centre technique d'Ignié situé à 45 km de Brazzaville, quelques jours seulement après sa prise de fonctions.

Pascal Blin a salué la qualité de l'ouvrage et remercié la Fécofoot pour les efforts déployés dans la réalisation de ce projet. Le site d'Ignié présente actuellement tous les atouts pour développer le football congolais. Il est doté de deux terrains en gazon synthétique dont l'un pour les entraînements et l'autre pour des matches de compétition avec un éclairage répondant aux normes internationales. En dehors des bâtiments existants, la construction du bâtiment

pour l'hébergement des garçons avance normalement. Les travaux ont déjà atteint 80% de leur exécution et il ne reste que des finitions. L'autre défi à relever consiste à construire le bâtiment du même type pour les dames, sans oublier les gradins autour des deux terrains.

« La Fédération a très bien travaillé avec son directeur qui a mieux entrepris toutes les mises en œuvre des pelouses et puis la construction d'un bâtiment pour l'hébergement

des garçons dans un premier temps. Deux pelouses synthétiques dont l'une sur le terrain d'entraînement et l'autre sur le terrain de compétition sont dotées d'un éclairage adéquat pour recevoir les compétitions internationales », a-t-il indiqué. Dans sa prévision, le directeur technique national a dévoilé son intention d'organiser des stages de perfectionnement à Ignié, dans la perspective d'ouvrir l'académie d'ici à septembre 2025.

Depuis sa prise de fonctions, Pascal Blin a pour défis, entre autres, d'assurer la formation des cadres et la détection des talents dans chaque département afin d'ouvrir deux autres centres de perfectionnement, un dans la partie Sud et l'autre au Nord du pays.

Le stade Alphonse-Massamba-Débat étant provisoirement fermé à cause de la pose d'une nouvelle pelouse synthétique, les terrains d'Ignié sont une alternative à accueillir les rencontres du Championnat national Ligue 2, celui du football féminin et des moins de 17 ans. Sur ces beaux terrains, les talents vont se révéler.



Pascal Blin accompagné par le directeur du site Adiac

James Golden Eloué



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT.E CAMPUS FRANCE CONGO (ORIENTATION)



Campus France Congo est un service de l'Ambassade de France dédié aux candidat.e.s congolais.es ou étranger.ère.s (non ressortissant.e.s de l'Union Européenne) résidant au Congo et souhaitant poursuivre leurs études supérieures en France.

MISSIONS

L'assistant Campus France appuiera l'équipe dans la mise en œuvre de ses missions d'accompagnement, d'orientation et de promotion. Il incombera à la personne recrutée de remplir les tâches suivantes :

- Traite et valide les dossiers des candidat.e.s sur la plateforme Études en France
- Participe à l'organisation et à la tenue des campagnes d'information (médiatv, réunions d'informations, visites des établissements)
- Mène des activités d'orientation avec les étudiant.e.s: animation d'ateliers collectifs (orientation, CV, LM) et conduite d'entretiens individuel d'orientation
- Participe au développement de France Alumni Congo : Mène des activités de recensement, d'inscriptions, d'ateliers et autres événements en lien avec les alumni.
- Assiste pour l'organisation des entretiens : envoi et impression du planning des entretiens et des salles, et autres tâches relatives à l'organisation des entretiens
- Appui à l'organisation de l'Espace et à l'authentification des documents : rangement et archivage des dossiers, classement des brochures et de la documentation; authentification des BAC et autres documents officiels

Autres tâches au besoin (liste non exhaustive) :

- Appui l'agent d'accueil
- Participe à l'organisation des événements
- Accompagne les étudiant.e.s sur la plateforme Etudes en France
- Mène les entretiens pédagogique avec les étudiant.e.s

PROFIL RECHERCHÉ

De formation supérieure (minimum niveau bac +3) dans un cursus pertinent pour le poste (sciences de l'éducation, ressources humaines, gestion des

administrations, etc.), les candidat.e.s devront justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans.

Compétences exigées :

- Bonnes qualités rédactionnelles, capacité de synthèse et parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral)
- Bon relationnel avec un public étudiant
- Bonne connaissance des applications de bureautique (principalement tableur et traitement de texte)
- Maîtrise des applications courriel
- Organisation, rigueur
- Familiarité avec l'enseignement supérieur français et des questions d'orientation universitaire et professionnelle
- Esprit d'équipe et d'initiative, grande patience

DEMANDEUR: L'Institut français du Congo à Brazzaville

PRISE DE SERVICE : lundi 03 juin 2024.

REMUNERATION : Selon le niveau 3 du cadre salarial de l'Institut français du Congo

TYPE DE CONTRAT : Contrat à durée déterminée (COD) d'un (1) an renouvelable.

CONDITIONS DE TRAVAIL

1-TEMPS DE TRAVAIL : Selon le code du travail de la République du Congo

2-HORAIRE : Du lundi au vendredi 8h-13h 14h-17h

DOCUMENTS A FOURNIR : Lettre de motivation - Curriculum vitae - Copie des diplômes - attestation de travail ou de stage.

ADRESSE DE DEPOT CANDIDATURE : La candidature est adressée à l'Institut français du Congo, sis rond-point place de la République- B.P.: 2141- Brazzaville, à l'attention de la Secrétaire Générale avec le code RACF sur l'enveloppe, ou par e-mail : candidature.brazzaville@ifcongo.com, au plus tard le vendredi 24 mai 2024 à 18h.

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT.E COMMUNICATION

MISSIONS

En collaboration directe avec la responsable de communication l'assistant est chargé de mettre en œuvre les actions de communication de l'Institut français du Congo. Il incombera à la personne recrutée de remplir les tâches suivantes :

Concevoir et rédiger des supports de communication écrits :

- Mise à jour du site internet;
- Mise à jour des réseaux sociaux;
- Conception et envoi de la newsletter;
- Animation et mise à jour groupe chaîne WhatsApp.

Mettre à jour tous les panneaux d'affichage :

Panneaux intérieurs;
Panneaux extérieurs.

Rechercher et analyser des données :

- Infos pour la rédaction du programme cinéma (image, synopsis, infos films...)
- Constitution d'une base de données par la collecte des coordonnées téléphoniques et emails du public qui assiste aux activités à l'IFC et hors IFC, sur une base d'un tableur Excel (déjà existante);
- Suivi et évaluation de la communauté web (statistiques, proposition, ajustement et amélioration)

Faire la liaison entre la communication et les artistes

- Impression des affiches et flyers à l'attention des artistes
- Médiateur et relais d'information
- Assistance dans la couverture photographique
- Communication avec les influenceurs

PROFIL RECHERCHÉ :

De formation supérieure (minimum niveau bac +3) dans un cursus pertinent pour le poste (Information- Communication, Journalisme, etc.), les candidat.e.s devront justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans.

COMPETENCES EXIGÉES :

- Bonnes qualités rédactionnelles, capacité de synthèse et parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral);
- Bonne connaissance des applications du Pack Office (Microsoft Teams, Word, Excel, PowerPoint, Outlook, OneNote, OneDrive, ...) et du Pack Adobe (Acrobat Pro, Photoshop, Illustrator, InDesign, Premiere Pro, After Effects, Lightroom, XD);
- Maîtrise des applications courriel; Organisation et rigueur;
- Hiérarchisation des priorités et bonne gestion du stress;
- Diplomatie, curiosité et sens de l'écoute;
- Adaptabilité et disponibilité;
- Esprit d'initiative, aisance relationnelle, capacité à travailler en équipe et grande patience

DEMANDEUR

L'Institut français du Congo à Brazzaville

PRISE DE SERVICE : Lundi 03 juin 2024.

REMUNERATION : Selon le niveau 3 du cadre salarial de l'Institut français du Congo

TYPE DE CONTRAT : Contrat à durée déterminée (CDD) d'un (1) an renouvelable.

CONDITIONS DE TRAVAIL

1-TEMPS DE TRAVAIL : Selon le code du travail de la République du Congo

2-HORAIRE : Du lundi au vendredi 9h-13h 14h-18h. Toutefois la personne recrutée pourra

être sollicitée pour travailler le samedi (les dépassements d'horaires préalablement autorisés par la hiérarchie seront pris en heures supplémentaires).

DOCUMENTS A FOURNIR : Lettre de motivation - Curriculum vitae - Copie des diplômes - attestation de travail ou de stage.

ADRESSE DE DEPOT CANDIDATURE : La candidature est adressée à l'Institut français du Congo, sis rond-point place de la République - B.P. : 2141- Brazzaville, à l'attention de la Secrétaire Générale avec le code RAC sur l'enveloppe, ou par e-mail : candidature.brazzaville@ifcongo.com, au plus tard le vendredi 24 mai 2024 à 18h.

CONGO-BELGIQUE

Des échanges sur la mise en place d'un secrétariat de l'accord BBNJ

Le secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, et le chargé d'Affaires en pied de Belgique, Jean Paul Charlier, ont échangé, le 15 mai à Brazzaville, sur les questions d'intérêt commun, notamment la mise en place prochaine d'un secrétariat de l'accord sur la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (BBNJ) dont la Belgique souhaite abriter le siège.

En dehors du droit de la mer, l'accord BBNJ concerne également la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones qui ne relèvent pas de la juridiction nationale. Le secrétaire permanent et le diplomate belge ont affiché une convergence de vues à ce sujet. « Une organisation nouvelle va être créée et qui a besoin d'un secrétariat, et Bruxelles est candidat pour l'héberger. Pour l'instant, il n'y a qu'une seule candidature, celle du Chili », a fait savoir Jean-Paul Charlier. Il a, en effet, entrepris cette démarche auprès des spécialistes du Secrétariat permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales pour des raisons de proximité francophone et d'accessibilité.

Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck est revenu sur le concept de la francophonie évo-

qué par le chargé d'affaires en pied de Belgique.

Francophonie maritime

Depuis quelque temps, en effet, le Secrétariat permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales tend à contextualiser la francophonie maritime, parce que la langue française est de moins en moins audible dans de nombreuses instances quand bien même celle-ci serait une langue exigée. Selon le secrétaire permanent, au-delà de la langue, des questions techniques de nature à rapprocher les Francophones subsistent, notamment celles du golfe de Guinée. D'où l'importance pour ce Secrétariat permanent d'analyser la question avec beaucoup d'intérêt.

En outre, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck a rappelé quelques actions menées en 2023 par sa structure. Il s'agit



Échange entre le secrétaire permanent et le chargé d'affaires Adiac

de l'élaboration en cours de la stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales, grâce au financement de l'Union européenne (des experts recrutés travaillent dans ce sens). La promulgation de la loi en juillet 2023 de l'Institut des hautes études maritimes et fluviales, dont la mise en œuvre effective se fera en septembre ou octobre prochain, figure parmi

ces actions, a-t-il poursuivi, invitant son hôte à examiner ce sujet de grande importance.

A l'occasion de cet échange, le secrétaire permanent a invité le chargé d'affaires en pied de Belgique dont le mandat finit au colloque scientifique international. Cet événement prévu les 12 et 13 juillet prochains à Oyo, dans le département de la

Cuvette, vise la valorisation des eaux continentales.

En rappel, l'accord international BBNJ pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine (océan), adopté à l'unanimité en juin, a été signé par 90 Etats depuis le 20 septembre 2023 au siège des Nations unies, à New York. Le Congo l'a signé mais ne l'a pas encore ratifié.

Rominique Makaya

NECROLOGIE

Le président de la mutuelle des commissaires et officiers de police de Yaoundé, le commandant-commissaire de police Nguié Kaba Edmond a le profond regret d'annoncer à l'ensemble des mutualistes la disparition tragique du capitaine de police Djollé Mengo Annicet, alias « Castor ».

Décès survenu le 27 avril 2024 à l'hôpital général de Nkombo-Matari.



La famille Mbembé, Wilfried Gildas Madédé Ntsabou, les enfants Madédé informent les parents, amis et connaissances du décès de Jacqueline Ndonga survenu le 1^{er} mai 2024 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°2380, rue Mbemba Théodore à Makélékélé.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



SANTÉ

Le changement climatique pourrait diminuer la transmission du paludisme

A en croire une étude publiée dans la revue Science, la transmission du paludisme pourrait diminuer en Afrique dans les prochaines années, en raison du réchauffement climatique.

L'étude menée par trois chercheurs de l'Université de Leeds, en Angleterre, va aussi permettre d'améliorer la lutte contre le paludisme. Avec le réchauffement climatique, et le lot de difficultés qu'il entraîne, notamment le manque d'eau, le moustique responsable de l'épidémie de paludisme va trouver moins d'habitats en Afrique. Pour parvenir à cette conclusion, les auteurs de l'étude ont cartographié beaucoup plus finement qu'auparavant les zones de précipitation sur le continent. L'autre avantage se trouve dans la méthode. Cette dernière leur permet de définir plus précisément les zones de contamination actuelles pour lutter plus efficacement contre l'épidémie.

Des actions plus dirigées et plus précises contre le paludisme

« Avec ces données, vous pouvez non seulement identifier où l'eau va se retrouver dans le paysage, mais également les propriétés de ces étendues d'eau », explique Mark Smith, professeur agrégé de l'Université de Leeds et principal auteur de l'étude. « Est-ce qu'il s'agit de rivières qui circulent, ou bien de grandes flaques stagnantes, alimentées par les eaux souterraines ? Est-ce qu'il s'agit d'une rivière, qui après avoir débordé dans une plaine, laisse plusieurs cours d'eau isolés

lorsque l'eau repart ? Avec ce genre d'informations, vous pourrez mieux cibler votre stratégie d'intervention contre le paludisme et l'adapter à ces conditions écologiques », poursuit-il.

Des actions plus dirigées et plus précises, une avancée importante, alors que la lutte contre le paludisme manque de moyens financiers. Le paludisme, maladie parasitaire tropicale transmise par le moustique la plus mortelle au monde, provoque la mort d'un million de personnes et en touche un milliard dans 109 pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine. La réduction de son impact renforcera significativement les efforts menés en vue d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement, convenus par tous les États membres des Nations unies. Les variations des conditions climatiques, comme la température, le régime des précipitations et l'humidité, ont un effet important sur la durée de vie du moustique, sur le développement des parasites du paludisme dans le moustique et, ensuite, sur la transmission de la maladie. Les températures mondiales ont augmenté significativement au cours des cent dernières années, avec une tendance au réchauffement qui s'est accélérée depuis la moitié des années 1950. Cette hausse modifiera la répartition géographique.

Noël Ndong

COOPÉRATION

La Russie et la Chine renforcent leur partenariat stratégique

Le président russe, Vladimir Poutine, est arrivé à Pékin, en Chine, le 16 mai pour une visite de deux jours. Il espère renforcer un partenariat stratégique avec son homologue Xi Jinping.

Les présidents Xi Jinping et Vladimir Poutine ont défendu l'axe Pékin-Moscou comme un facteur de « stabilité et de paix » dans le monde. La relation Chine-Russie « est non seulement dans l'intérêt fondamental des deux pays et des deux peuples, mais elle est également propice à la paix », a estimé Xi Jinping. Et « la Chine est prête à travailler avec la Russie pour soutenir l'équité et la justice dans le monde ». « La relation Chine-Russie aujourd'hui a été durement acquise et les deux parties doivent la chérir et la nourrir », a-t-il ajouté.

Cette relation est « un facteur de stabilité sur la scène internationale. Elle n'est pas opportuniste et elle n'est dirigée contre personne », a assuré, de son côté, le dirigeant russe, selon le Kremlin. « Ensemble, nous soutenons les principes de justice et un ordre démocratique mondial reflétant les réalités multipolaires et fondé sur la loi internationale », a-t-il déclaré également.

Tout juste de retour d'une tournée en France, en Serbie et en Hongrie, Xi Jinping y a défendu le droit de maintenir avec son voisin



Le président russe Vladimir Poutine rencontre son homologue chinois Xi Jinping à Pékin, en Chine, le 16 mai 2024, sur cette image prise à partir d'une vidéo diffusée en direct. © Kremlin.ru via Reuters

russe des liens économiques normaux. La Chine bénéficie notamment d'importations d'énergie russe bon marché. Les deux pays avaient célébré début 2022, avant le déclenchement de l'invasion de l'Ukraine, un partenariat bilatéral décrit comme « sans limites

». « C'est le premier voyage de Poutine après son investiture et il est donc destiné à montrer que les relations sino-russes montent encore d'un niveau. Sans oublier l'amitié personnelle visiblement sincère entre les deux dirigeants », a déclara-

ré l'analyste russe indépendant Konstantin Kalachev. S'exprimant face à la presse au côté de Xi Jinping, Vladimir Poutine a aussi jugé « nuisible » toute alliance politique et militaire « fermée » dans la région Asie-Pacifique, où son partenaire chinois

est en concurrence avec son rival américain, qui coopère avec l'Australie et le Royaume-Uni pour contrer l'influence de Pékin. La Chine appelle régulièrement au respect de l'intégrité territoriale de tous les pays (sous-entendu Ukraine comprise) mais exhorte aussi à prendre en considération les préoccupations de sécurité de la Russie.

« Les deux parties sont d'accord sur le fait qu'une solution politique à la crise en Ukraine est la voie à suivre », a déclaré Xi Jinping face à la presse, rappelant que « la position de la Chine sur cette question a toujours été claire ». Il a indiqué que « La Chine espère que la paix et la stabilité seront rapidement rétablies sur le continent européen et continuera à jouer un rôle constructif à cette fin ».

Pendant cette visite, Moscou et Pékin vont toutefois signer plusieurs accords commerciaux. Le président russe doit également rencontrer le Premier ministre, Li Qiang, puis se rendre vendredi à Harbin (Nord-Est) pour visiter une foire dédiée au commerce et aux investissements.

Yvette Reine Nzaba



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 001 REVISE/MASSAH/PSIPJ-UGP/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN L'ASSISTANT (E) DE DIRECTION DU PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)

Dans le souci d'atténuer les risques du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages, le gouvernement de la République du Congo a négocié et obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, un financement additionnel pour le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), projet sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH).

L'objectif de développement du Projet est de fournir une aide au revenu d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique de la COVID-19 et d'accroître l'accès aux filets de sécurité productifs pour les ménages et les jeunes pauvres et vulnérables dans les zones de couverture du projet.

I. Mandat

L'Assistant (e) de Direction, placé (e) sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du PSIPJ, est chargé (e) d'apporter son appui dans toutes les activités relatives à la gestion administrative du projet.

II. Description des tâches

L'Assistant (e) de Direction mettra en œuvre les tâches suivantes :

- réception et analyse sommaire des documents entrants (lettre, mémo, e-mail, etc.) tout en assurant l'expédition des correspondances ;
- accueil des visiteurs et leur orientation ;
- traitement du courrier départ ;
- réalisation des tâches administratives (rédaction, saisie, mise en forme, impression, reliure...)

- gestion des dossiers, courrier et documents (tri, ventilation à leur destinataire) ;
- tenu à jour les registres, les courriers et des différents rapports ;
- classement et suivi des dossiers et les documents du projet conformément au manuel des procédures administrative, financière, comptable et de passation de marché ;
- participation à la gestion de l'agenda du Coordonnateur du projet ;
- gestion des archives en rapport au « courrier arrivée » et « courrier départ » ;
- classement et archivage physique et électronique des documents (correspondances, rapports, etc.) ;
- gestion des appels téléphoniques de l'UGP ;
- rédaction des procès-verbaux et compte-rendus des séances de travail au sein de l'UGP ;
- circulation de l'information dans toute la structure ;
- autres menus travaux ;
- toutes autres tâches demandées par le coordonnateur et entrant dans le cadre de la réalisation des objectifs du projet.

III. Profil du Consultant

L'Assistant Administratif doit :

- avoir au moins un diplôme de type BTS/Licence (BAC +2/3) en gestion administrative, secrétariat/Assistant (e) de direction, ou toute autre diplôme équivalent d'une université reconnue ;
- avoir une expérience d'au moins trois ans dans une administration ou une entreprise, ou un projet de développement ;
- avoir une expérience pratique auprès des structures financées par les Bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, BAD, FIDA, UE,

Agences de l'ONU, etc.) serait un atout ;

- avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint, etc. ;
- avoir des aptitudes de travailler sous pression, en équipe, avec rigueur, dans un milieu multiculturel,
- avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale ;
- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout ;

N.B : Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;

IV. Durée de la mission

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction de la performance.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet de Protection Sociale et de l'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les

termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection de l'assistant de direction se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et en août 2018.

VII. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 mai 2024 à 16h00 et porter clairement la mention « Candidature au poste d'Assistant de direction du PSIPJ »

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.
Adresse : 06, rue LOCKO Isaac, secteur Blanche Gomes, arrondissement 2 Baongo Brazzaville.

Adresse électronique : contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 14 mai 2024

Le Coordonnateur,

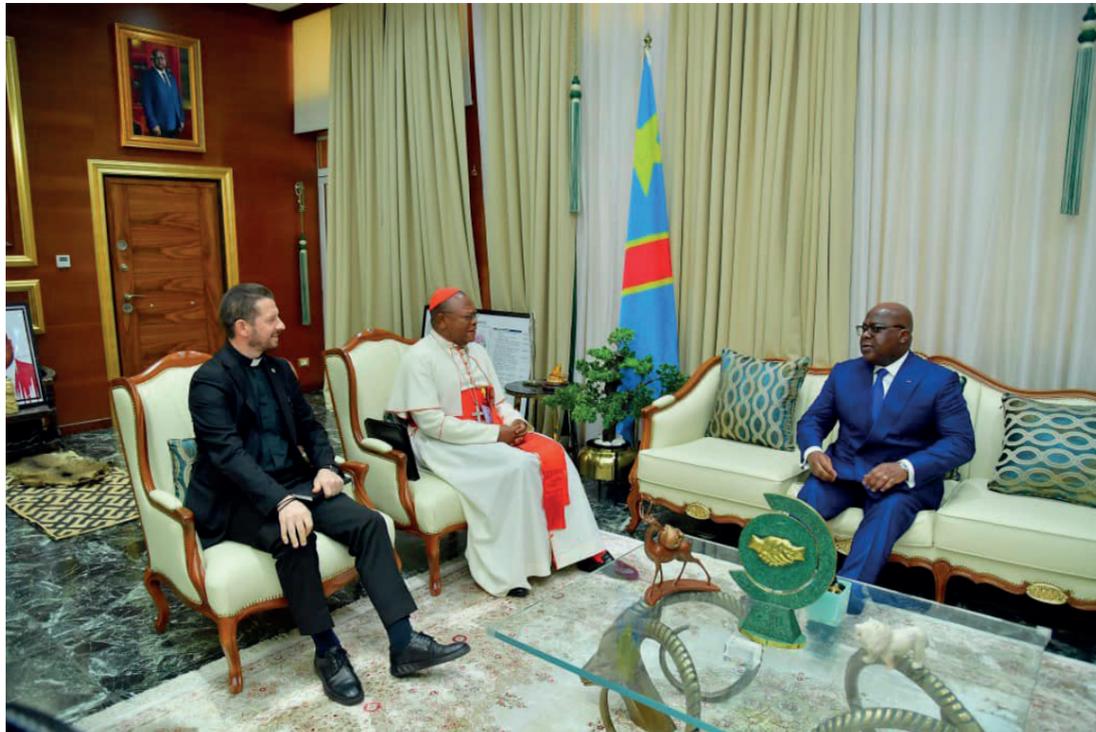
Antoine Regis NGAKEGNI

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Félix Tshisekedi a reçu le cardinal Fridolin Ambongo

L'archevêque métropolitain de Kinshasa, le cardinal Fridolin Ambongo Besungu, a été reçu, le 16 mai en début de matinée, à la Cité de l'Union africaine, par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Selon des sources proches de la présidence de la République, cette rencontre a eu lieu à la demande du prince de l'Eglise catholique.

L'entretien qui a duré près de deux heures a eu lieu en présence du chargé d'affaires de la Nonciature apostolique, Mgr Andriy Yevchuk. Au sortir de cette rencontre, le cardinal Ambongo a avoué qu'elle a permis de dissiper certains malentendus. «Dans les tumultes qu'on a entendus sur les réseaux sociaux ces derniers temps, j'avais souhaité rencontrer le chef de l'Etat. Il m'a donné cette opportunité de le rencontrer aujourd'hui en tant que responsables du pays, le président de la République et le cardinal de la République démocratique du Congo, pour que nous puissions faire la lumière sur différents points», a déclaré le prélat catholique. «Cela a été un moment de clarification. Là où les hommes se parlent, les choses sont claires. C'est avec un sentiment de grande satisfaction et de gratitude vis-à-vis du chef de l'Etat que je sors de ce bureau», a avoué le cardinal Fridolin Ambongo Besungu.



Pour lui, «normalement, il n'y a plus de problème. Il y a eu plus de malentendus que de vrai problème», concluant : «C'était nécessaire qu'on se rencontre pour faire la lumière sur tous ces sujets qui avaient peut-être créé des malaises. Et maintenant qu'on se parle, tout devient clair».

Des malentendus dissipés
Évoquant ses déclarations, dont certaines ont conduit à son invitation pour être entendu par la justice, le prélat a dit qu'il s'est agi d'un malentendu. «Je crois que nous nous retrouvons sur un seul point. En tant que chef de l'Etat, son souci est le bien du peuple congolais.

Le cardinal Ambongo chez Félix Tshisekedi/DR
Il s'implique corps et âme pour que ce pays puisse retrouver sa sérénité et sa respectabilité sur la scène internationale. C'est le combat qu'il est en train de mener. De notre part, en tant qu'Eglise, notre souci est aussi le bien de ce même peuple», a-t-il expliqué. «Nous sommes condamnés

à travailler ensemble, main dans la main, pour le bien-être de ce peuple et pour le bien de notre pays qui est aujourd'hui en péril à cause de la voracité des pays voisins que nous connaissons», a relevé le prélat catholique. Depuis le premier mandat de Félix Tshisekedi, les déclarations du cardinal Ambongo ont toujours été mal perçues par le pouvoir et tous ceux qui lui sont proches, allant même à lui manquer du respect. Il y a quelques semaines, la justice avait convoqué le cardinal pour être entendu sur ses déclarations jugées de nature à décourager les militaires au front et à créer des troubles dans le pays. Invité à l'Office du procureur, le chef de l'Eglise catholique n'a été entendu qu'à la Nonciature apostolique, l'ambassade du Saint-Siège à Kinshasa. Depuis la visite du pape François à Kinshasa en janvier 2023, et le début du deuxième mandat de Félix Tshisekedi, c'est la première fois que les deux personnalités se rencontrent.

Lucien Dianzenza

RETARD DANS LA FORMATION DU GOUVERNEMENT

La Constitution de 2006 a montré ses limites

Cela fait plus de quatre mois que la République démocratique du Congo est sans gouvernement. Une situation qui impacte négativement sur la vie de la nation avec pour conséquence, un sentiment de vide institutionnel.

Une situation capitalisée par l'opposition qui y trouve matière à redire, et, surtout, à invectiver le président de la République sur qui elle fait porter le chapeau de l'impasse politique actuelle. Des consultations sont certes en cours avec des partis et regroupements politiques en vue de former le gouvernement tant attendu, mais il s'avère que dans le concret, rien n'avance.

Aux opposants qui ramènent tout sur la personne du chef de l'Etat, il y a lieu de préciser que ce dernier n'y est pour rien. Pris dans l'engrenage d'un système politique devenu anachronique du fait de l'évolution, le président de la République subit les faits. D'abord, il y a le temps pris dans la désignation de l'informateur et du formateur du gouvernement, sans oublier la lenteur des acteurs politiques qui ne font montre d'aucun empressement. À cela s'ajoute le retard occasionné par l'attente de la publication des listes définitives des députés après correction d'erreurs

matérielles par la Cour constitutionnelle. Ce n'est qu'en vertu du règlement des contentieux électoraux que le bureau d'âge de l'Assemblée nationale pourra organiser, le 18 mai, l'élection du bureau définitif qui va investir le nouveau gouvernement. Cette procédure consacrée dans la Constitution est à la base du retard pris dans l'installation du gouvernement.

Ce qui est sûr est que l'impasse politique actuelle n'est pas le fait du chef de l'Etat. D'où l'impérieuse nécessité de procéder à la révisitation de la Constitution en vue d'éviter à la longue la résurgence de telles situations. Il y a donc urgence de sortir le pays de la léthargie dans laquelle il est plongé par le fait de l'inadéquation de certaines dispositions constitutionnelles. La Constitution du 18 février 2006, négociée dans un contexte post conflit, a montré ses limites. Il est temps de penser à des ajustements pour la remettre dans l'aire du temps.

Sylvain Andema

ASSAINISSEMENT

Kinshasa réceptionne plus de 200 engins

Les engins reçus font partie du cadre de partenariat entre la capitale congolaise et la société turque Albayrak, signé il y a près de quatre ans et qui se lance enfin dans sa phase opérationnelle.



Des engins reçus par la ville de Kinshasa/DR

Les engins d'assainissement réceptionnés le 15 mai, dans la concession TP, à Limete, par le gouverneur sortant Gentiny Ngobila, ont été bloqués à la douane pendant près de deux mois. Ces engins, en provenance de la Turquie, sont fabriqués sur mesure, conformément aux dimensions des rues et ruelles de Kinshasa.

Les services de l'Hôtel de ville de Kinshasa indiquent que ces engins vont permettre à l'entreprise Albayrak d'accélérer le nettoyage des rues ainsi que l'évacuation des déchets. Ils sont ainsi le fruit du

partenariat entre la ville de Kinshasa et la société Albayrak qui a commencé depuis presque quatre ans. Le gouverneur de la ville a saisi cette occasion pour lancer un appel aux bourgmestres à s'impliquer sensiblement dans ces opérations d'assainissement de la ville pilotées par la société Albayrak. Dans la même optique, il a invité la population kinoise à adopter un comportement éco-citoyen en vue d'accompagner ce projet, notamment dans sa phase opérationnelle.

Lucien Dianzenza



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



INDUSTRIE HÔTELIÈRE

Un chevronné à la tête du Conseil d'administration du Pullman

Lors de la sobre cérémonie de remise et reprise tenue en fin d'après-midi du 14 mai au Pullman, Taylor Lubanga Mwambi a cédé son fauteuil à Michel-Christian Suminwa Mini, expert forgé par vingt-cinq ans d'expérience dans l'industrie hôtelière.

Par un discours élogieux à l'endroit du nouveau président du Conseil d'administration (PCA), Taylor Lubanga Mwambi a clos la cérémonie dans son ancien bureau. « *Je voudrais souhaiter le meilleur à mon successeur en qui je trouve les capacités et qualités techniques appropriées au secteur dans lequel il va devoir affûter ses armes* », a-t-il dit souriant. Un témoignage qui corrobore l'expérience de Michel-Christian Suminwa Mini forgée le long des vingt-cinq ans de carrière dans l'industrie hôtelière en Belgique. Son prédécesseur n'a pas tort affirmant : « *C'est le Congo qui gagne en faisant le choix des meilleurs experts* », soulignant qu'étant « un hôtelier professionnel » de longue date, il va de soi qu'il soit « un expert du secteur ». Concluant son discours, le PCA sortant a affirmé : « *Je pense que, dans cet environnement concurrentiel, il va aider le Pullman et le Grand hôtel à résister, sinon à garder, fidéliser, et même accroître sa clientèle* ». Ce qui, a-t-il ajouté, devrait asseoir la réputation du Congo comme « meilleur pays d'Afrique centrale disposant d'un patrimoine étatique dans le domaine hôtelier ».

Pour sa part, Michel-Christian Suminwa a évoqué au Courrier de Kinshasa son ambition « de pouvoir augmenter l'actif des grands hôtels du Congo ». Quitte à cerner « les opportunités sur le marché pour acquérir de nouveaux hôtels, un patrimoine supplémentaire », estimant « qu'il y a de la place



Photo de famille avec le personnel administratif témoin de la remise et reprise/Adiac

». Selon lui, « *lorsque l'on a une maîtrise dans le secteur, il est de bon ton de pouvoir chercher des opportunités dans d'autres endroits de la République et pas qu'à Kinshasa* », citant Matadi et Boma en exemples. Ce qui serait une manière de « *pouvoir justifier le nom société anonyme, les Grands hôtels du Congo* » accolé à l'institution hôtelière.

En effet, quand on a comme Michel-Christian Suminwa « *la chance d'avoir vingt-cinq ans d'expérience dans l'industrie hôtelière* » et de « *diriger un hôtel à Bruxelles* », l'on ne peut manquer d'ambition. Dès lors, il nourrit cette certitude : « *J'ai passé quasiment la plus grande partie de ma carrière dans le domaine hôtelier. Ainsi, c'est*

forcément beaucoup plus facile pour moi de contrôler une gestion d'hôtel même en tant que PCA ». Il ajoute : « *Je devrai faire attention de ne pas trop m'immiscer dans la gestion quotidienne par réflexe. Mais l'avantage c'est que je pourrai parfois voir venir les choses avec l'œil d'un technicien qui connaît le métier* ».

Des atouts que les autres n'ont pas

« *Mieux connaître le contexte dans lequel se trouve le Grand hôtel de Kinshasa* » est la priorité du nouveau PCA. Conscient des réalités qui ont émaillé le parcours de l'hôtel « *des problèmes des infrastructures, de rénovation* », il s'est réjoui de la venue d'un actionnaire

de taille. Michel-Christian Suminwa a salué l'apport de ce partenaire, des renforts financiers qui ont remis à neuf des bâtiments vétustes. En dépit du grand impact du covid qui a suivi sur le secteur hôtelier, il note qu'« *aujourd'hui, le Grand hôtel sort de ses difficultés, les chiffres s'améliorent d'années en années* ». À ses yeux, « *c'est important dans ce secteur très concurrentiel à Kinshasa* ». Il relève à ce propos : « *Hilton est arrivé, le Novotel et le Marriott qui va bientôt ouvrir, il y a le Fleuve Congo hôtel..., je ne parle que des grands. Mais c'est plus de l'hôtellerie de business que de tourisme de sorte qu'à un moment, il peut y avoir un effet goulot d'étranglement avec un risque de voir surgir*

des difficultés ». Néanmoins, déterminé à « *bien cerner le contexte* », il souligne déjà que « *le Grand hôtel a des atouts que les autres n'ont pas, par sa situation géographique et son histoire. Et, aujourd'hui, nous avons un partenaire, l'Accor Group, il est dans le CAC 40, et s'occupe de la gestion avec des principes éthiques bien établis* ». C'est donc avec enthousiasme qu'il réaffirme : « *Nous avons beaucoup d'atouts pour pouvoir bien nous en sortir* ». En sus, Michel-Christian Suminwa veut « *s'assurer que tous les flux financiers soient corrects, de la rentabilité économique* », mais aussi, « *de la rentabilité sociale : être certain de la "congolisation" des cadres, l'existence de la paix sociale* ». Citant ses objectifs, le PCA du Pullman Kinshasa dit abonder dans le sens du chef de l'Etat quitte à « *multiplier les sources de revenus dans le budget de l'Etat* ». Il nourrit dès lors l'intime espoir « *que le Grand hôtel va y participer et avoir une petite ligne dans ce budget car il y a un retour sur investissement* ». Il promet de « *faire en sorte qu'il en soit ainsi durant tout le mandat* ». D'avis qu'« *Il faut absolument augmenter le portefeuille de l'ASA des Grands hôtels du Congo, pouvoir augmenter le portefeuille d'actifs* ». Affirmant y tenir mordicus, il renchérit : « *Ainsi, nous aurons une assiette économique plus grande et donc être un plus gros concurrent dans le secteur* ».

Nioni Masela

CONSTRUCTION DU GRAND MARCHÉ

Deux organisations plaident pour la révisitation du contrat signé entre l'Hôtel de ville et la société Sogema

Décidément, le nouveau gouverneur de la ville de Kinshasa, Daniel Bumba, aura du pain sur la planche pour remettre sa juridiction sur la voie de la normalité. En cause, des contrats signés par son prédécesseur avec des tierces au détriment des intérêts de la ville.

Un récent rapport publié par deux organisations de la société civile, à savoir l'Observatoire de la dépense publique (Odep) et la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) étale l'opacité ayant caractérisé la gestion de Gentiny Ngobila. Un contrat signé en 2021 entre l'Hôtel de ville de Kinshasa et la firme Sogema, à en croire les deux organisations, contient des clauses qui desservent complètement la République. En effet, soutient la source, l'Autorité urbaine a, à la faveur dudit contrat, laissé la gouvernance du Grand marché entre les mains de Sogema. Le suivi et le contrôle des travaux est également du ressort de cette société française en lieu et place du Bureau technique de contrôle et du Comité de

suivi du projet. Ce qui, d'après l'Odep et la Licoco, tend à favoriser la corruption et l'enrichissement facile.

Plus grave, le coût des travaux évalué à 44 505 353 dollars américains est couvert totalement par un emprunt contracté par Sogema Sarl auprès de la Sofibanque, faisant fi de l'instruction de la Banque centrale recommandant aux banques commerciales de se réserver de prêter à l'Hôtel de ville de Kinshasa, sauf dispositions contraires. Pire, c'est la ville de Kinshasa qui assurera totalement la garantie de remboursement dans un deal où la Sogema n'aura apporté aucun financement propre.

Comme si cela ne suffisait pas, le contrat précité laisse la gestion exclusive du Marché central à la Sogema Sarl pendant

vingt cinq ans. Une durée déterminée forfaitairement sans aucune étude préalable sur la rentabilité financière, économique du projet et son impact environnemental. Il s'agit là, d'après l'Odep et la Licoco, d'une privatisation du Marché central au profit de Sogema Sarl qui ne dit pas son nom. En conséquence, le rapport des deux organisations de la société civile plaide pour une révisitation du contrat. Celle-ci est censée passer par la correction de tout le processus de planification, de la programmation, de budgétisation et de suivi-évaluation de ce projet. L'objectif visé par cette démarche est de rééquilibrer les avantages entre les deux contractants, la ville et la population de Kinshasa.

Sylvain Andema

MANIEMA

La Scosaf sensibilise les femmes à la planification familiale

Grâce à l'appui de l'Agence de Nations unies pour la population, la Société congolaise de la pratique sage-femme (Scosaf) au Maniema a sensibilisé récemment plus de 300 femmes à la planification familiale.

La Scosaf a apporté toutes les informations importantes sur la planification familiale, notamment les notions sur les causes des infections sexuellement transmissibles et sur le bienfait de l'hygiène menstruelle. Grâce à cette sensibilisation, les bénéficiaires dont treize ont été retrouvées dans des maisons de tolérance et quarante-cinq autres vivant avec handicap sont aujourd'hui capables de savoir bien gérer leur sexualité afin de sauver leur vie. Des femmes retrouvées dans des maisons de tolérance ont salué cette initiative des sages-femmes qui vise, selon elles, à les sauver. « *Les sages-femmes pensent à nous, elles nous donnent gratuitement des préservatifs pour nous protéger contre les maladies, nous sommes contentes, qu'elles continuent ainsi. Si nous menons cette vie, ce n'est pas notre vouloir, mais par les conditions de vie difficiles* », a déclaré l'une des femmes citée par la Radio Okapi.

Pour sa part, la présidente de Scosaf-Maniema, Anny Kamwanya, a expliqué avoir pensé aux prostituées qui sont souvent oubliées. « *Nous avons choisi ces sites puisque nous avons trouvé que des femmes qui sont dans des maisons de tolérance sont parfois oubliées. C'est pourquoi nous avons pensé à elles qui sont aussi semblables à nous. Et si elles se retrouvent là-bas, ce n'est pas leur volonté mais c'est à la suite des conditions de vie* », a-t-elle souligné. Au terme de cette sensibilisation, la Scosaf-Maniema a remis à ces femmes quelques médicaments pour les aider à lutter contre les infections sexuellement transmissibles.

Blandine Lusimana

ÉNERGIE

La Snél SA remet en service le G27 de la Centrale d'Inga 2

La Société nationale d'électricité (Snél SA) a remis en service, le 15 mai, le Groupe 27 de la Centrale hydroélectrique d'Inga 2, dans la province du Kongo central.

Le G27 avait été retiré, depuis le 24 avril dernier, pour une série des travaux de réhabilitation et de modernisation des infrastructures d'Inga 2 entamés par la Snél SA, a indiqué un communiqué de l'opérateur national de l'énergie électrique. « C'est avec joie que nous annonçons la remise en service du Groupe 27 de la Centrale d'Inga 2. A ce stade, la normalisation promise de la desserte a atteint le seuil 1 du délestage, c'est-à-dire que c'est de moins en moins perceptible. Ce qui reste, c'est la réparation et l'assainissement de notre réseau de distribution de la ville Kinshasa, dont la vétusté est très avancée », a souligné sur les ondes de la radio Top Congo FM Denis Tukuzu, directeur de distribution de Kinshasa. Et il a ajouté : « Avec l'appui substantiel de plus de 20 véhicules 4x4 et 6 containers de matériels électriques et câbles que la Direction générale nous dote, nous



La Centrale hydroélectrique d'Inga 2/DR

allons maintenant nous atteler à faire en sorte que notre clientèle puisse être mieux servi. Quant à la reprise de la normalisation, nous avons atteint l'objectif qui était le seuil 1 du délestage à la suite du déficit entre l'offre et la demande au niveau de la production, et par rapport à la solution.»

Amélioration de la desserte à Kinshasa

La remise en service du G27

va améliorer sensiblement la fourniture en énergie électrique à Kinshasa. Un rapport interne de la répartition de l'énergie produite et acheminée vers Kinshasa et ses environs établit une amélioration de 78 mégawatts le matin du mercredi. Les différents quartiers de la ville de Kinshasa bénéficieront d'une répartition équitable de l'énergie disponible, a-t-on affirmé. Ainsi, Kimwenza va recevoir 364 MW ; Kinsuka et Badiadingi vont bénéficier

respectivement de 120 MW et 35 MW. Enfin Mitendi obtiendra 10 MW supplémentaires pour un total de 521 MW de la ville de Kinshasa. La reprise du G27 va également être bonifiant pour les provinces du Kwilu (Bandundu) et Kongo Central, avec respectivement 8 MW et 104 MW, marquant une amélioration générale de la desserte en électricité dans ces parties du pays.

Notons que les travaux de réhabilitation et moderni-

sation des infrastructures concernent aussi l'autre groupe principal de la Centrale Inga 2, le G23. « Le Groupe 23 est encore en cours de réhabilitation et sera également remis en service dans le plus bref délai, consolidant ainsi davantage le réseau électrique national », a fait savoir la Snél SA dans son communiqué.

Pour rappel, le besoin en électricité à Kinshasa est estimé à 1250 MW. Mais la capitale RD-congolaise n'est servie qu'à hauteur de 550 MW, sur la base de la production. Doté de deux barrages, Inga I inauguré en 1972 et Inga II inauguré en 1982, le site d'Inga dans le Kongo Central n'a jamais produit l'énergie électrique au regard de sa capacité installée de 1775 MW. Et diverses raisons sont avancées, parmi lesquelles l'absence de révision obligatoire au bout de plus de 50.000 heures de fonctionnement.

Martin Engimo



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAC
NEWSLETTER**

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

STADE ALPHONSE- MASSAMBA-DÉBAT

Greenfields rassure quant au respect des délais

La société Greenfields, spécialisée dans la pose de la pelouse synthétique, a donné des assurances qu'elle tiendra les délais en vue de permettre aux Diables rouges de disputer leurs deux prochains matches des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 au stade Alphonse-Massamba-Débat.

Ce complexe est provisoirement fermé à cause des travaux liés au remplacement de la pelouse synthétique conformément aux prescriptions de la Fédération internationale de football association (Fifa). Les ouvriers sont déjà à pied d'œuvre pour enlever l'ancienne pelouse en vue d'installer la toute nouvelle homologuée « Fifa quality pro », le plus grand label de la qualité des pelouses synthétiques destinées au football professionnel que l'Etat congolais a commandé. La première phase avance bien. Le ministre des Sports a visité le chantier le 14 mai. Mais les travaux accusent déjà un retard d'une semaine par rapport à la date de livraison initialement prévue pour le 30 mai, a reconnu Franclin Ngwese Ngabe.

Selon lui, toutes les dispositions sont en train d'être prises pour rattraper le temps perdu. « Nous avons déjà pris les dispositions d'enlever l'ancienne. Les nouvelles sont déjà dans l'avion. D'ici à la fin de la semaine, elles arriveront et



Hugues Ngouélondélé visitant le chantier/Adiac

après on va les remplacer. Nous avons eu un retard d'une semaine par rapport à ce qui était prévu. Mais nous sommes en train d'essayer de le rattraper », a-t-il souligné.

Pour ce faire, l'entreprise a décidé de travailler jour et nuit, s'appuyant avec notamment de l'aide de quatre à six techniciens supplémentaires qui viendront d'Europe pour renforcer l'équipe qui est déjà sur place à Brazzaville. La garantie est de huit ans avant son changement. La première s'est vite abimée à cause d'un réel problème d'entretien. Aucun brossage sur le terrain. Le tracteur qu'on avait laissé n'avait pas atteint 200 heures. Il n'y avait pas de maintenance. Greenfields est une société qui a déjà l'agrément Fifa. Sur place au Congo, elle avait installé en 2015 l'ancienne pelouse du stade Alphonse-Massamba-Débat, celle du stade Paul-Sayal-Moukila quelques années plus tard et celle du Centre technique d'Ignié.

James Golden Eloué

« Nous avons déjà pris les dispositions d'enlever l'ancienne. Les nouvelles sont déjà dans l'avion. D'ici à la fin de la semaine, elles arriveront et après on va les remplacer. Nous avons eu un retard d'une semaine par rapport à ce qui était prévu. Mais nous sommes en train d'essayer de le rattraper »

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

A la vie bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

Jean Bernard Nkoua-Mbon

Le Covid-19 et moi

Le combat d'un médecin contre le coronavirus à Brazzaville

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosí

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Placide Moudoukou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives

Abraham Constant NDINGA-MBO

Pour une histoire du monde teke

Méthodologie et réflexions

COLLECTIVITÉS LOCALES

Nécessité d'installer des dispositifs de contrôle

Le directeur interdépartemental du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs de Pointe-Noire et Kouilou, Fortunat Adrien Miaka, a entamé, il y a quelques jours, une série de rencontres avec les différents administrateurs-maires de la ville de Pointe-Noire. Cela lui a permis de rappeler la nécessité de la mise en place des dispositifs de contrôle interne au sein des collectivités locales.

Obéissant aux missions régaliennes prescrites par le ministère du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs piloté par Jean Rosaire Ibara, le directeur interdépartemental du contrôle d'Etat, Fortunat Miaka, a initié des rencontres avec des responsables des structures de l'Etat et des collectivités locales pour échanger sur les questions de gouvernance publique.

C'est ainsi qu'il a rencontré, en début de cette semaine, Jean Romuald Tchicamboud, administrateur-maire du troisième arrondissement Tié-Tié, et Lauréate Mberi-Bigny, administrateur-maire du deuxième arrondissement, Mvou Mvou. Leurs échanges ont tourné autour de la mise en œuvre du programme d'activités 2024 des directions générales dudit ministère et de la remise de l'arrêté portant attributions et organisation des directions départementales.

Profitant de cet instant, Fortunat Adrien Miaka a rappelé la nécessité de la mise en place des dispositifs de contrôle interne au sein des collectivités



La poignée de mains entre Fortunat Adrien Miaka et Jean Romuald Tchicamboud/DR

locales, de l'implémentation du système de management de la qualité dans le but d'améliorer la prise en charge de l'utilisateur, de la réception à la livraison des prestations en passant par

le traitement.

Il a été enfin question de la promotion des bonnes pratiques d'éthique, de dignité et de déontologie professionnelle dans ces structures. Pour clore leurs rencontres, le directeur inter-

départemental du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs a remis aux deux administrateurs-maires une copie des arrêtés 7001,7002 et 7003 du 17 avril 2024, portant

organisation et fonctionnement des directions départementales du ministère du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs.

L'objectif de ces rencontres était, entre autres, de faire connaître cette structure aux différentes collectivités locales, leur présenter les nouveaux arrêtés qui régissent les directions départementales et leurs lignes directrices. Il sied de rappeler que ce ministère lutte contre les antivaleurs, concrétise la politique nationale en matière de contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs. Dans le premier intitulé du décret qui l'institue, il est chargé de contrôler principalement la mise en œuvre des politiques de la gouvernance publique définies par les pouvoirs publics. Notons que ces rencontres se poursuivront également auprès des administrateurs-maires des communautés urbaines et sous-préfets du département du Kouilou dans les tout prochains jours.

Hugues Prosper Mabonzo

La foi ne connaît pas de limites



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB « CRS » République du Congo recrute un Manager - Malaria Mass Campaign pour son projet Fonds Mondial de lutte contre le paludisme au sein du bureau de Brazzaville.

Le titulaire du poste aura pour rôle de :

- Vous coordonnerez les activités de la campagne de masse de distribution des MILDA pour le Programme Pays (CP) en accord avec les principes et les normes de qualité de programme de Catholic Relief Services (CRS), les directives des bailleurs et les meilleures pratiques du domaine afin de faire progresser la fourniture d'un programme de haute qualité aux pauvres et aux vulnérables. Vos conseils, vos connaissances et votre soutien contribueront à déterminer le degré d'efficacité, d'efficience, d'adaptation et d'innovation de la programmation des activités de la campagne de masse de distribution des MILDA de CRS à travers le monde.
- Vous dirigerez la mise en œuvre des activités de la campagne de masse du Programme Fonds Mondial de lutte contre le paludisme et soutiendrez la gestion technique, opérationnelle et financière quotidienne de toutes les activités connexes. Vous soutiendrez également le déploiement et l'utilisation efficace de la technologie ICT4D dans la mise en œuvre des campagnes de masse tout en contribuant activement à la croissance globale et au développement stratégique des plateformes numériques.

Formation, expérience et capacités requises

- Master Diplôme de Master dans un domaine pertinent, tel que les Sciences sociales, la Santé publique ou tout autre diplôme pertinent requis.
- Minimum de cinq ans d'expérience professionnelle pertinente avec des responsabilités progressives, idéalement au sein d'une ONG internationale, avec un minimum de deux ans d'expérience de terrain pertinente dans les campagnes de masse de distribution des MILDA.
- Connaissance des principes et concepts techniques des campagnes de masse. Connaissance générale d'autres disciplines connexes afin de garantir une approche intersectorielle adéquate.

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

La description complète du poste est disponible sur le site www.emploi.cg

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **29 mai 2024** à l'adresse email CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Manager - Malaria Mass Campaign » ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant
Résident

NÉCROLOGIE



Lambert Louhou et les familles Kivimba, Kouimba, le colonel de Police Martial Samba, les enfants Miambanzila Michel, Louhou, Nkel etela, Binsangou et les petits fils Massengo, Nkemi, Nkeoua, Nzouzi, Ganga-Kanza, Niengue, Nzaba informent les parents, amis et connaissances du décès inopiné de Michel Miambanzila, ancien contrôleur d'Etat à l'ATC, ancien inspecteur général d'Etat, ancien directeur général du Contrôle des finances publiques près le ministère à la Présidence chargé du cabinet du chef de l'Etat et du Contrôle d'Etat, inspecteur principal des Impôts agréé à la CEMAC à la retraite, membre du conseil pastoral paroissial et doyen de la chorale Pain de vie de la paroisse Saint Jean Baptiste de Ngoyo, survenu le dimanche 12 mai 2024, au CHU de Brazzaville des suites d'une courte maladie.

Les veillées mortuaires se tiennent :

à Brazzaville, dans la rue Mbemba Pierre, quartier centre sportif derrière l'hôpital de base de Makélékélé ;

à Pointe-Noire, sur la route de la frontière, à Ngoyo, arrêt Baobab.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

AFRIQUE CENTRALE

Concrétiser les projets d'interconnexion électrique

L'Afrique centrale peine depuis deux décennies à mettre en œuvre les projets d'interconnexion des réseaux électriques, en dépit de ses nombreuses potentialités. En mission de travail à Brazzaville, le nouveau président du comité de direction (PCD) du Pool énergétique d'Afrique centrale (PEAC), Rui Pereira Do Amaral Gourgel, a promis, le 16 mai, de relancer les projets régionaux retenus en vue d'améliorer l'accès à l'électricité dans les pays.

Près de trois mois après son intronisation à la tête du comité de direction du PEAC, Rui Pereira Do Amaral Gourgel veut imprimer sa marque dans la gestion des projets régionaux d'interconnexion électrique. Lors de la visite du siège du PEAC, le PCD a échangé avec le personnel pour essayer de le mobiliser autour des défis à relever, avant de rencontrer les autorités congolaises pour obtenir leur soutien à sa feuille de route.

Le PCD Rui Pereira Do Amaral Gourgel, qui est aussi le président du Conseil d'administration de la Société nationale d'électricité de l'Angola, entend partager l'expérience de son pays en matière d'interconnexion électrique. « L'Angola est aussi membre du Pool énergétique d'Afrique australe. C'est cette expérience que nous comptons mettre au service du développement du marché commun d'électricité et de l'interconnexion des réseaux



La photo souvenir avec l'équipe du PEAC/Adiac

électriques (...) Il y a 20 ans, l'Angola a eu les mêmes problèmes de desserte en électricité. Mais aujourd'hui, nous avons réduit les délestages pour seulement une coupure par an », a-t-il assuré.

Institution spécialisée de la Communauté économique des

Etats de l'Afrique centrale, le PEAC a été créé en 2003 pour réaliser la politique énergétique, les études et la construction des infrastructures communautaires, ainsi que l'organisation des échanges de l'énergie électrique et des services connexes dans l'es-

pace communautaire. Pour cela, le nouveau PCD a appelé l'équipe du PEAC « à passer de la théorie à la pratique » dans la mobilisation des financements nécessaires à la concrétisation des projets régionaux d'interconnexion électrique.

Au total, 41 projets régionaux figurent au portefeuille du PEAC parmi lesquels le projet de la Boucle de l'amitié énergétique englobant les projets de l'interconnexion des réseaux électriques Inga-Cabinda-Pointe-Noire, regroupant l'Angola, le Congo et la République démocratique du Congo. À ce projet il faut ajouter celui de la construction du barrage de Chollet, d'une capacité de 600 mégawatts, sur la rivière Dja/N'goko, à cheval sur la frontière du Cameroun et le département de la Sangha.

Selon le secrétaire permanent du PEAC, Atadet Azarak Mogo, les quarante-et-un projets régionaux d'interconnexion électrique représentent 14 milliards d'euros, soit environ 9 157,6 milliards F CFA. Le PEAC vient de recruter six nouveaux experts dont la mission est de rechercher les financements nécessaires à la réalisation de ces projets d'interconnexion électrique.

Fiacre Kombo

MODE ÉCOLO

Les acteurs du secteur au Congo s'expriment à cœur ouvert

« Mode durable et couture consciente » était au cœur d'une conférence-débat le 15 mai, à l'Institut français du Congo. S'inscrivant dans le cadre des activités de la 3e édition de la Semaine de la mode « Brazza fashion week », cette rencontre a permis au public de s'imprégner de créations singulières et de parcours inspirants.

Avec les effets de la détérioration de l'environnement qui se font grandement ressentir, le secteur de la mode migre de plus en plus vers ce qu'on qualifierait de « mode écolo et couture consciente ». En réalité, il s'agit d'une approche lucide et respectueuse dans le processus de création de vêtements et d'accessoires de mode. Centrée sur la réduction de l'impact environnemental, la tendance à la mode durable privilégie notamment des pratiques éthiques tout au long de la chaîne de production, incluant, entre autres, l'utilisation de matières premières recyclées, la minimisation de la pollution, la consommation d'eau et enfin le respect des droits des travailleurs.

Gloire Kaeuper Balongana, cofondatrice de la marque Thrifty, a pour la circonstance éclairé la lanterne du public sur cette tendance. A travers Thrifty, Gloire et son compagnon Young Grace réutilisent de vieux vêtements pour en faire de nouveaux et ainsi éviter le gaspillage. Leurs matières premières, ils les trouvent dans les friperies, les vides greniers familiaux et amicaux ou via des donations. « Aujourd'hui, nous désirons tous nous procurer de nouveaux vêtements et vouloir en changer au bout de six mois. Si seulement nous avions conscience de combien la création consommait

d'énergie et de matériaux, on cessera de se comporter ainsi. C'est dans ce contexte que Thrifty est né et à travers nos créations, on souhaite faire perdurer les vêtements et accessoires en les recyclant et en leur donnant une nouvelle apparence », a-t-il fait savoir durant la conférence.

Un parcours qui se veut une master class

Si Gloire et Young Grace procèdent par le recyclage, la créatrice de bijoux Bréchie Ntadi puise, quant à elle, sa matière première dans l'immensité des richesses naturelles dont regorge le Congo. Sans porter préjudice à la nature, c'est tantôt avec des perles et cauris qu'elle ramasse au bord du fleuve, tantôt du raphia ou encore du bois local, que Bréchie crée ses collections d'accessoires. Une aventure dans laquelle elle s'est lancée de façon hasardeuse. Son parcours qu'elle a conté durant les échanges se veut une véritable master class pour les artisans et créateurs en herbe. Bréchie ne s'est pas retrouvée au sommet du jour au lendemain. Sollicitée à vendre un bijou qu'elle avait confectionné pour elle-même, la jeune femme se confronte au destin et embrasse l'aventure malgré la précarité financière, la rareté

de la matière de base, le manque de compétence et d'expérience dans le domaine. Audacieuse et brave, Bréchie a toqué quand il le fallait certaines portes pour se faire accompagner et exceller. Aujourd'hui, elle rend l'ascenseur en formant également d'autres jeunes, principalement des femmes.

Formée en dessin industriel, Foresth Makosso, également panéliste, peinait à trouver l'emploi après ses études. Refusant d'être inactive, elle décide de se lancer temporairement

dans la maroquinerie, le temps de trouver un boulot stable. Ce qui était au départ une aventure s'est transformé en passion puis en profession. « Avec mes parents, cela n'a pas été facile surtout à mes débuts. Quand je customisais que ce soit les chaussures ou les sacs avec du pagne et du raphia, mon père me disait il y a quelque chose qui ne va pas chez toi, comment tu étais à l'école et depuis tu commences à te concentrer sur ça. Je disais à mon père mais pour le moment, je n'ai pas encore

trouvé d'emploi donc jusqu'à ce que j'en trouve, je vais continuer. C'est quelque chose que je n'ai pas forcé, donc je vais suivre ce chemin. Et voilà comment je suis arrivée jusque-là », a déclaré la créatrice congolaise. « Et aujourd'hui, votre père est fier de vous ? », s'est interrogé Aline France Etokabeka, journaliste et modératrice du panel. « Effectivement », a rétorqué Foresth, le sourire aux lèvres.

Au regard de leurs différents parcours, ces créateurs de mode ont souligné la nécessité de la population de consommer davantage les créations écolo afin d'emmenner plus d'acteurs de la mode à converger vers la tendance. « J'ai été très émerveillée par les discours des panélistes. A nous public de les accompagner car c'est du génie de parvenir à faire toutes ces créations avec des produits qui semblent insignifiants mais qui au final respectent la nature », s'est réjouie Erica Boboto, une étudiante congolaise.

Pour rappel, la Semaine de la mode se poursuit jusqu'au 25 mai autour des défilés de mode en rue et en salle ainsi qu'une exposition-vente de nouvelles collections de créateurs congolais et étrangers participant à l'événement.

Merveille Jessica Atipo



De la gauche vers la droite Bréchie Ntadi, Gloire Kaeuper Balongana, Foresth Makosso et Aline France Etokabeka/Adiac